



Le Président

N° 008188 / PR

Papeete, le 18 NOV. 2019

à

Madame Eliane TEVAHITUA
Représentante à l'Assemblée de la Polynésie française
s/c de Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française

Objet : Nombre de ressortissants CPS atteints de maladies radio-induites de 2017 à 2019

Réf. : - Votre question écrite au gouvernement du 18 octobre 2019
- Décret n° 2019-520 du 27 mai 2019 modifiant le décret n° 2014-1049 du 15 septembre 2014 relatif à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français

P. J. : Une annexe

Madame la Représentante,

Par courrier sus-référencé, vous interrogez le gouvernement sur le nombre annuel de ressortissants de la caisse de prévoyance sociale (CPS) atteints d'une maladie figurant sur la liste des maladies radio-induites fixée par décret sus-référencé.

Votre demande concerne plus précisément l'incidence et la prévalence des 23 maladies figurant sur la liste issue de la loi Morin, ainsi que des 7 maladies suivantes :

- Cancer du pancréas ;
- Cancer de la prostate ;
- Cataracte ;
- Tumeurs bénignes du cerveau ;
- Maladies cardiovasculaires ;
- Accident vasculaire cérébral (AVC) ;
- Malformations à la naissance.

Cette demande est le complément d'information, pour la période 2017 à septembre 2019, à votre question du 14 décembre 2017 qui portait sur la période 1966 à 2016, objet de la réponse du Ministre en charge de la santé du 28 décembre 2017.

Vous trouverez ainsi en annexe l'incidence et la prévalence pour ces maladies, pour la période 2017 au 30 octobre 2019, provenant de l'extraction de données réalisée à partir des informations disponibles de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française.

Je profite de l'occasion pour vous informer que lors du dernier COPIL du plan cancer qui s'est tenu le 25 octobre 2019, ont été présentés les premiers chiffres du registre du cancer en Polynésie française pour l'année 2015.

Je vous prie de trouver ci-dessous une synthèse de ces données (*source Direction de la santé*) en attendant la diffusion du rapport complet pour le début de l'année 2020.

Le registre des cancers de Polynésie française recense toutes les tumeurs malignes primitives (solides et hémopathies) à l'exception de tumeurs cutanées sauf le mélanome.

Le registre suit les définitions de l'IARC (International Association of Cancer Registries) soutenu par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et du réseau FRANCIM (réseau français des registres des cancers). Nous sommes actuellement en train de développer notre collaboration avec les professionnels de santé, avec la Nouvelle-Calédonie, le réseau FRANCIM et l'IARC.

Le travail de recensement et d'analyse de chaque tumeur est un travail long et rigoureux qui exige de vérifier l'exactitude des informations en croisant plusieurs sources d'informations. Les données d'un registre exigent de prendre du recul par rapport à la date du diagnostic afin de recueillir l'ensemble des informations (confirmation histologique, prise en charge, description précise de la tumeur, saisie et analyse des informationsetc.). Cela explique le décalage que l'on peut constater entre les statistiques du registre et la date du diagnostic.

Il est nécessaire d'interpréter les chiffres avec précaution car il s'agit de petits effectifs observés sur une année (2015). Les tendances doivent être confirmées sur plusieurs années.

En 2015, à la date du 14 octobre 2019, 749 tumeurs malignes ont été recensées par le registre en Polynésie avec 692 tumeurs solides (329 chez la femme, 363 chez l'homme) et 57 hémopathies malignes (25 chez la femme et 32 chez l'homme).

Pour comparer les chiffres entre différentes régions du monde, il est nécessaire de prendre en compte le nombre d'habitants et la répartition par âge de chaque population comparée. Pour cela, nous effectuons un calcul statistique nommé standardisation qui ajuste tous les chiffres en fonction d'une population-type qui est ici, la population mondiale de référence OMS (SEGI). On obtient un taux standardisé d'incidence (TSI) qui est une estimation pour 100 000 personnes.

Les graphiques suivant comparent les TSI de différentes régions dans le monde chez l'homme (Fig1) et chez la femme (Fig2).

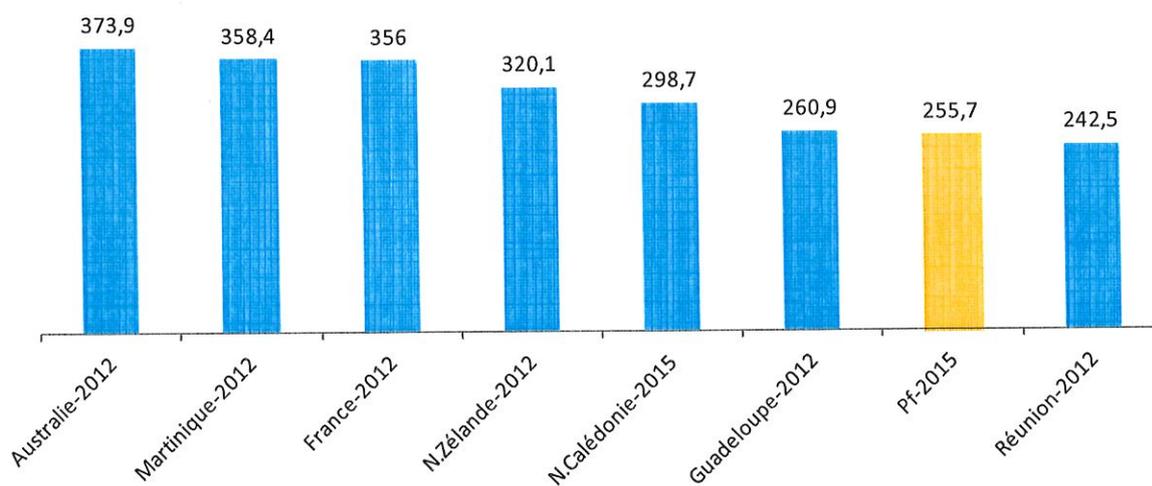


Fig1 : Comparaison internationale des Taux standardisés d'incidence pour 100 000 hommes (tous cancers)

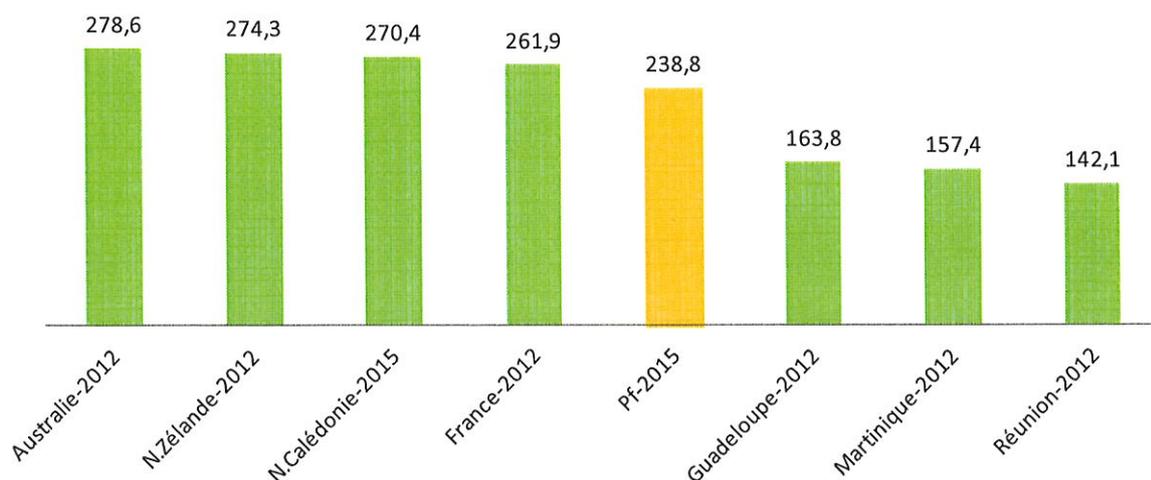


Fig2 : Comparaison internationale des Taux standardisés d'incidence pour 100 000 femmes (tous cancers)

Les 3 principales localisations tumorales chez la femme en 2015 étaient le cancer du sein, des poumons et de la thyroïde. Ces 3 cancers représentaient 57 % de l'ensemble des tumeurs chez la femme.

Les 3 principales localisations tumorales chez l'homme en 2015 étaient le cancer de la prostate, des poumons et du côlon-rectum. Ces 3 cancers représentaient 56 % de l'ensemble des tumeurs chez l'homme.

L'ensemble de ces données est issu du futur « *bureau d'observation de la santé* », dont l'organisation et les missions seront précisées à l'occasion du projet de réorganisation de la Direction de la santé.

Je vous prie d'agréer, Madame la Représentante, l'expression de mes respectueux hommages.

Edonata FERRELLI
PRÉSIDENTE

Incidence des 23 maladies radio-induites déclarées en longue maladie à la CPS

Situation au 30/10/19

INCIDENCE	2 017	2 018	2 019
01 Leucémies sauf leucémie lymphoïde chronique	11	11	7
02 Myélodysplasies	4	8	2
03 Cancer du sein	161	177	162
04 Tumeur maligne de la thyroïde	43	30	22
05 Cancer cutané sauf mélanome malin	27	24	41
06 Cancer du poumon	86	112	91
07 Cancer du colon	20	27	21
08 Cancer des glandes salivaires	1	1	.
09 Cancer de l'oesophage	15	7	7
10 Cancer de l'estomac	15	17	10
11 Cancer du foie	12	13	14
12 Cancer de la vessie	13	11	11
13 Cancer de l'ovaire	15	11	10
14 Cancer du cerveau et système nerveux central	10	7	9
15 Cancer des os et du tissu conjonctif	7	13	10
16 Cancer de l'utérus	63	60	42
17 Cancer de l'intestin grêle	3	3	2
18 Cancer du rectum	13	16	17
19 Cancer du rein	16	11	15
20 Cancer de la vésicule biliaire	1	4	.
21 Cancer des voies biliaires	4	1	1
22 Lymphomes non hodgkiniens	19	15	13
23 Myélome multiple	10	11	14
Total	545	560	486

Un patient peut cumuler plusieurs pathologies en longue maladie

Prévalence des 23 maladies radio-induites déclarées en longue maladie à la CPS

Situation au 30/10/19

PREVALENCE	2 017	2 018	2 019
01 Leucémies sauf leucémie lymphoïde chronique	87	89	88
02 Myélodysplasies	19	22	17
03 Cancer du sein	1 341	1 410	1 457
04 Tumeur maligne de la thyroïde	601	576	546
05 Cancer cutané sauf mélanome malin	158	173	203
06 Cancer du poumon	237	277	290
07 Cancer du colon	160	167	161
08 Cancer des glandes salivaires	5	6	6
09 Cancer de l'oesophage	28	28	24
10 Cancer de l'estomac	71	76	73
11 Cancer du foie	43	37	37
12 Cancer de la vessie	73	73	68
13 Cancer de l'ovaire	89	91	84
14 Cancer du cerveau et système nerveux central	58	57	57
15 Cancer des os et du tissu conjonctif	54	63	64
16 Cancer de l'utérus	300	322	322
17 Cancer de l'intestin grêle	9	12	12
18 Cancer du rectum	100	106	105
19 Cancer du rein	145	144	143
20 Cancer de la vésicule biliaire	9	10	9
21 Cancer des voies biliaires	9	7	6
22 Lymphomes non hodgkiniens	117	121	124
23 Myélome multiple	65	70	71
Total	3 694	3 851	3 879

Prévalence déclarées en longue maladie à la CPS

Situation au 30/10/19

PREVALENCE	2 017	2 018	2 019
01 Cancer du pancréas	51	58	61
02 Cancer de la prostate	1 026	1 097	1 103
03 Cataracte (Hors LM)			
04 Tumeur bénignes du cerveau	11	19	27
05 Maladies cardiovasculaires	2 428	2 606	2 796
06 Accident Vasculaire cérébral	363	348	309
07 Malformation à la naissance	703	718	705
Total	4 491	4 745	4 890

Un patient peut cumuler plusieurs pathologies en longue maladie

Incidence déclarées en longue maladie à la CPS

0

INCIDENCE	2 017	2 018	2 019
01 Cancer du pancréas	21	24	20
02 Cancer de la prostate	134	165	113
03 Cataracte (Hors LM)			
04 Tumeur bénignes du cerveau	3	8	8
05 Maladies cardiovasculaires	231	313	327
06 Accident Vasculaire cérébral	108	21	19
07 Malformation à la naissance	56	61	42
Total	531	567	499